

Un coup d'œil sur la région de York

La région de York change énormément. Son taux de croissance rapide résulte en partie de la grande proximité de la ville de Toronto. La Municipalité régionale de York est l'une des cinq municipalités de palier supérieur de la région du grand Toronto (RGT). De 1995 à 2001, la population de la RGT s'est accrue d'environ 500 000 personnes; la croissance la plus forte, avec 180 000 personnes, a eu lieu dans la région de York.

Depuis 1999, la Municipalité régionale de York a assumé de plus en plus de responsabilités en matière de services et, pour faire face à ces nouvelles responsabilités, son budget a augmenté, passant de 429 millions en 1993 à 1,2 milliard de dollars en 2002.

Voici les principales missions dont se charge la Municipalité régionale :

- les transports publics
- le réseau routier régional
- l'assainissement de l'eau et le traitement des eaux usées
- la gestion des déchets solides
- l'assistance sociale (Ontario au travail)
- les services à la famille et à l'enfance
- le logement social et les services en établissement
- les soins de longue durée
- la santé publique
- les services médicaux d'urgence
- la police
- la planification stratégique
- la planification des services à la personne
- le développement économique
- les services financiers intégrés, juridiques et techniques

Le gouvernement régional de York

La Municipalité régionale de York a été créée par le gouvernement de l'Ontario le 1^{er} janvier 1971 et elle constitue l'une des six municipalités régionales de la province. Le conseil régional de York se compose de 20 membres (19 membres et le président ou la présidente). Les maires des municipalités locales et les conseillers régionaux siègent aux conseils municipaux locaux et aux conseils régionaux. Le président régional est élu pour trois ans par l'ensemble des membres du conseil régional de York au cours de la réunion inaugurale.

Raison d'être de Vision 2026

Le conseil régional de York a approuvé en 1993 son premier plan stratégique, *Région de York 2021 : une vision* (connu sous le nom de *Vision 2021*), qui était l'expression des objectifs établis pour la communauté de la région de York. *Vision 2021* a joué un rôle important dans la définition d'une vision d'ensemble. Il a guidé le conseil régional et son personnel dans le développement et la prestation de service répondant aux attentes de la population.

Un nombre croissant de communautés se sont dotées de plans stratégiques définissant des priorités pour les décideurs. L'élaboration de *Vision 2026* s'appuie sur les éléments clés de *Vision 2021* qui se sont avérés si utiles. *Vision 2026* reprend les thèmes identifiés dans *Vision 2021* et les met à jour pour tenir compte des questions soulevées au cours de notre dialogue incessant avec la population.

En outre, le développement en 2001 de *Vision 2026* répond à un certain nombre d'objectifs :

- Répondre aux changements et aux enjeux nouveaux dans la région ;
- Reconnaître l'élargissement du mandat de la Municipalité régionale de York;
- Coordonner les initiatives stratégiques;
- Guider la planification des activités dans la région;
- Fournir l'occasion aux résidents de débattre en tant que communauté du type d'endroit que nous envisageons pour la région de York.

Vision 2026 est un plan d'ensemble pour la région de York. Ce plan souligne les questions clés sur lesquelles la Municipalité régionale et ses partenaires devront se concentrer à l'avenir. Il présente le contexte et définit le cadre dans lesquels la Municipalité élaborera des plans d'ensemble et des plans d'affaires plus détaillés.

Vision 2026 comprend un énoncé des perspectives d'avenir, huit objectifs et des champs d'action pour chacun des objectifs qui reflètent les désirs de la population quant à l'avenir de la Municipalité régionale. Bien que la Municipalité régionale poursuive d'ores et déjà un grand nombre de ces objectifs, *Vision 2026* n'en reste pas moins le témoignage de notre engagement à profiter de nos succès et à améliorer ce qui peut l'être.

February , 2002

Tout comme *Vision 2021* auparavant, le document *Vision 2026* est fondé sur une consultation des membres du conseil régional, des employés de la Municipalité régionale et de divers membres de la communauté, y compris des organisations, des citoyens et citoyennes ainsi que des conseillers et des employés des municipalités locales.

L'élaboration de Vision 2026

En 2001, lors du processus d'élaboration du document *Vision 2026*, le slogan « *Aidez-nous à préparer l'avenir de la région de York* » s'est avéré un excellent outil pour engager la participation des citoyens et citoyennes. La consultation du public à grande échelle est un élément fondamental d'une préparation efficace des perspectives d'avenir. Trois groupes principaux ont été consultés : les membres du conseil régional, les employés de la Municipalité régionale et le grand public, y compris les organisations, les citoyens et citoyennes, ainsi que les conseillers et les employés des municipalités locales.

Ce document est le reflet de leurs idées, qui ont été essentielles à l'élaboration de ses perspectives, la détermination de ses principes et l'établissement de ses objectifs et ses champs d'action. Au cours de la première phase de consultation (d'avril à juin 2001), l'objectif a été l'élaboration d'une liste de priorités et d'enjeux sur lesquels les participants estimaient que la Municipalité régionale devait se concentrer dans le but de maintenir la qualité de nos communautés. La deuxième phase (de septembre à novembre 2001) a permis de mettre le document provisoire à l'épreuve d'un examen détaillé par les participants.

La consultation s'est effectuée de diverses manières. L'outil de communication le plus efficace dans ce processus s'est avéré être l'Internet. Une page entière consacrée à *Vision 2026* dans le site Web de la Municipalité régionale de York a constitué une façon commode de distribuer et de recevoir des informations par écrit en plusieurs langues et a permis aux visiteurs du site de se tenir au courant des activités accompagnant l'élaboration de *Vision 2026*. Tous les communiqués, les rapports et les annonces de réunions étaient disponibles en ligne. Une partie du matériel le plus diffusé a été traduite en chinois, français, italien, panjabi, persan et russe. Les visiteurs de cette page Web étaient conviés à faire part de leurs commentaires par écrit.

Une enquête téléphonique a également fait partie de la première phase et a permis de recueillir les commentaires des résidents et des résidentes sur ce qu'ils ou elles jugeaient devoir être les priorités de la Municipalité. Les résultats ont éclairé le développement de champs d'action. Des ateliers ont été offerts aux membres du conseil régional, aux employés de la Municipalité régionale et aux membres de la communauté. De plus, des séances spéciales ont été organisées pour des groupes d'intérêt particuliers, comme celui des jeunes ou celui des conseillers des municipalités locales.

February , 2002

La couverture médiatique de l'élaboration de Vision 2026 pour la région de York a été généreuse, grâce à des reportages de nature générale et grâce à des partenariats avec des entreprises de la presse écrite et de la télévision. Au cours de la première phase, une série de huit reportages a paru dans tous les journaux du groupe Metroland Community Newspapers pour la région de York et a porté sur tous les sujets préalablement identifiés comme des points sensibles par les citoyens et citoyennes, tels que l'environnement ou les services à la personne. Trois capsules documentaires pour la télévision ont été diffusées par Rogers sur le canal 10.

Tendances

À l'avenir, certaines tendances auront une influence sur les services requis par la population. La Municipalité régionale peut mettre à profit sa compréhension de ces tendances pour répondre efficacement aux nouveaux besoins en offrant des services et des programmes de grande qualité.

En 2026, la région de York comptera près d'un million trois cent mille habitants

Cela correspond à une augmentation d'environ 500 000 personnes depuis 2001, c'est-à-dire à un taux de croissance annuelle de 2,1 %.

La population de la région de York va vieillir de plus en plus

En 2026, il y aura dans la région trois fois plus de personnes âgées de plus de 50 ans qu'actuellement.

Le nombre de personnes à faible revenu va augmenter.

En 1986, 44 % des familles de la région de York étaient considérées comme ayant un revenu élevé, 42 % comme ayant un revenu moyen et 14 % comme ayant un faible revenu. En 1996, la proportion des personnes disposant d'un faible revenu atteignait 19 % et celle des personnes ayant un revenu moyen était descendue à 37 % de la population totale, alors que celle des personnes à fort revenu restait stable.

La région de York comptera de plus en plus de personnes vulnérables

Un nombre croissant de personnes considérées comme vulnérables, particulièrement parmi les personnes âgées, les enfants et les sans-abri, continueront de représenter un défi pour la prestation de services adéquats et appropriés.

Le profil des ménages continuera de changer

La région de York verra des profils des ménages de plus en plus variés du fait de l'augmentation des types de ménages non familiaux, comme les personnes célibataires vivant seules.

February , 2002

La population pluriethnique de la région de York va continuer à se diversifier.

Les politiques d'immigration ont fait croître la diversité ethnique au Canada, et ont contribué à l'implantation d'importantes communautés multiculturelles dans la région de York. Notre population n'a jamais présenté une aussi grande diversité d'origines ethniques.

Le taux de croissance de l'emploi restera légèrement supérieur à celui de la croissance démographique

En 1991, on comptait 248 000 emplois dans la région de York ; on en comptait 380 000 en 2001. Les prévisions pour 2026 sont de 696 000 emplois.

Divers secteurs verront une croissance de l'emploi

La nature des emplois se transforme ; les emplois traditionnels courants, dans les usines, le bâtiment, les entrepôts et les transports, sont remplacés par de nouveaux emplois dans les services commerciaux et administratifs.

Dans la région de York, comme ailleurs, la technologie prendra de plus en plus d'importance.

Les changements technologiques rapides transformeront les communications, les méthodes de prestation de service et notre façon de vivre et de travailler.

La population s'attendra à toujours plus de services, de meilleure qualité et à un coût égal ou moindre

Depuis 1993, la Municipalité régionale a accepté la responsabilité de nouveaux services, dont le programme Ontario au travail, les logements sociaux, les services de garde d'enfants, les transports en commun et les services médicaux d'urgence.

Les résidents et résidentes de la région de York s'impliqueront de plus en plus dans leurs communautés.

Les résidents et les résidentes de la région de York sont déjà plus impliqués qu'auparavant dans leurs communautés à titre de parents, de bénévoles et de contribuables bien informés. Cette implication et cette forte participation contribuent à la qualité, en général excellente, de notre vie communautaire dans la région.

February , 2002

Les gouvernements continueront de trouver des moyens pour montrer aux contribuables que leur gestion est responsable et efficace

En plus d'être une communauté, la Région de York est une grosse société. Son administration a mis en place des processus sophistiqués de planification pluriannuelle pour gérer la vaste gamme de ses programmes et services. La poursuite d'un leadership fort exigera une pensée visionnaire et une planification novatrice. Le suivi des accomplissements et l'amélioration constante deviendront des exigences minimales de la gestion de la société.

Principes directeurs

Les résidents et résidentes de la région de York ont identifié des principes clés sur lesquels devraient s'appuyer les décisions et les actions à venir.

L'accessibilité : Instaurer des programmes et mettre en place des services et des installations dont l'accessibilité sera assurée pour tous, quel que soit le lieu de résidence ou la mobilité personnelle.

Un environnement accueillant pour les entrepreneurs : Aménager un milieu propice à l'établissement des entreprises, les incitant à rester dans la région et à s'y développer.

Un caractère : Vivre dans une région où tous participent à la consolidation des familles, à la sécurité au foyer et dans la rue, à l'efficacité de l'enseignement, à la prospérité des affaires, à la solidarité entre voisins et à la liberté individuelle de faire des choix avisés pour sa propre vie et pour celle des membres de sa famille.

Des services axés sur la clientèle : Promouvoir des services accessibles, disponibles en temps opportun et équitables pour tous, offerts par des employés bien informés, compétents, courtois et attentionnés.

La dignité, la compassion et l'équité : Reconnaître les droits et la dignité de tous les citoyens et citoyennes en faisant preuve de respect, de compassion et en les traitant équitablement, sans distinction de race, de confession, de sexe, d'âge, de croyance, de revenu ou d'aptitudes.

La diversité : Respecter et valoriser la diversité culturelle croissante des municipalités, des communautés et des groupes composant la région.

L'égalité : Les résidents et les résidentes de la région doivent pouvoir participer aux programmes et bénéficier des services offerts par la Municipalité régionale, quel que soit leur lieu de résidence, leur revenu ou leur origine ethnique.

La responsabilité financière : Garantir la responsabilité financière en mettant en place des gouvernements compétents et adhérant au principe de la reddition des comptes.

La santé et le bien-être : Encourager les gens à maintenir des habitudes de vie saine et favoriser leur bien-être sur le plan social et psychologique.

February , 2002

Le leadership : Garantir une administration de première catégorie en pratiquant l'évaluation continue et en visant constamment l'amélioration et la gestion efficace du changement.

Une bonne communication : Se montrer ouvert aux citoyens, aux citoyennes et aux partenaires et attentif à leurs besoins. Informer régulièrement la population des progrès accomplis.

Les partenariats : Coordonner, appuyer et améliorer les services grâce à des partenariats avec les municipalités locales, les autres paliers de gouvernement, les organismes communautaires et le secteur privé.

La qualité : Offrir des services de pointe, efficaces et au moment opportun de façon à répondre aux besoins des résidents, des résidentes et des gens d'affaires.

La sécurité : Faire en sorte que les gens se sentent en sécurité dans leurs quartiers, leurs communautés et sur leur lieu de travail.

La gestion du patrimoine : Prendre conscience qu'il est du devoir de chacun de protéger l'environnement naturel de la région dont nous avons hérité.

Énoncé de Vision 2026

L'énoncé qui suit a été élaboré dans le but de rendre compte de l'objectif global de Vision 2026.

« La région de York : bâtissons des communautés solides, solidaires et sûres »

Cet énoncé de Vision 2026 s'appuie sur huit objectifs clés. Chaque objectif est détaillé dans les pages qui suivent.

Des communautés de qualité pour une population diversifiée

La mise en valeur de notre environnement, de notre patrimoine et de notre culture

Une économie dynamique

Des réponses aux besoins de la population

Un choix de logements diversifiés pour notre population

Une croissance gérée et équilibrée

Une infrastructure adaptée à l'expansion de la région

Des communautés qui s'impliquent et une Municipalité régionale apte à réagir

Des communautés de qualité pour une population diversifiée

En 2026, les résidents et résidentes de la région de York vivront, travailleront, se divertiront et apprendront dans des quartiers sûrs, aisément accessibles et salubres, au sein de communautés prospères et peuplées de gens accueillants et enthousiastes. Les résidents et les résidentes continueront à bénéficier de la qualité de vie supérieure qui les avait attirés dans la région et à éprouver un fort sentiment de solidarité et d'appartenance à leur communauté

Afin d'atteindre cet objectif, la Municipalité régionale de York, travaillant de concert avec les municipalités locales et avec ses autres partenaires, mettra l'accent sur les lignes d'action suivantes :

➤ **La mise en valeur de notre diversité**

- Reconnaissance du caractère multiculturel de notre population
- Adaptation à la diversité par la prestation de services innovateurs et variés
- Attitude attentive face aux besoins des personnes vulnérables
- Planification des besoins actuels et à venir des personnes âgées, y compris les besoins liés au manque de mobilité personnelle
- Mise à profit des connaissances et de l'expérience de nos aînés
- Réponses aux besoins de l'enfance défavorisée
- Implication des jeunes et investissement dans la jeunesse

➤ **La création de communautés urbaines et rurales dynamiques**

- Encouragement au développement d'une identité, d'un solide sens d'appartenance à la communauté et au milieu physique
- Encouragement au développement d'un éventail d'activités, de possibilités de loisirs et de lieux communautaires intéressants

February , 2002

- Promotion de la viabilité, de la sécurité et du développement durable des communautés
- Revitalisation et promotion des centres urbains peuplés
- Promotion d'un aménagement urbain de haute qualité
- Encouragement au développement de quartiers favorisant les piétons et l'usage des transports en commun
- Valorisation de nos paysages et de la vie à la campagne ainsi que de l'aspect distinct de nos villes et villages
- Prestation, dans les communautés rurales, de services d'un niveau équivalant à celui des services urbains, pour répondre à la demande

La mise en valeur de notre environnement, de notre patrimoine et de notre culture

En 2026, les résidents et les résidentes de la région de York continueront d'apprécier et de protéger leur patrimoine unique, que ce soit le milieu naturel (le territoire, l'air, l'eau) ou l'environnement culturel (les sites et les édifices historiques et à vocation culturelle et religieuse).

Afin d'atteindre cet objectif, la Municipalité régionale de York, travaillant de concert avec les municipalités locales et avec ses autres partenaires, mettra l'accent sur les lignes d'action suivantes :

➤ **La conservation de zones vertes**

- Protection des lieux naturels fragiles comme les forêts, les bassins hydrographiques, la moraine d'Oak Ridges et le lac Simcoe
- Promotion d'un réseau permanent d'espaces verts
- Poursuite de la mise en place et du maintien de stratégies pour que la région demeure verte, comme le plan de protection de la forêt et du territoire de la région de York (*York Region Forest and Land Securement Strategy*)

➤ **Le maintien de la qualité de l'eau et de l'air**

- Protection de la qualité et du volume des eaux souterraines, des eaux de surface et des ruisseaux
- Accroissement de la prise de conscience de l'importance des eaux souterraines
- Application et maintien de normes de qualité élevées pour l'eau potable
- Promotion d'initiatives et de politiques d'assainissement de l'air
- Promotion, en vue d'améliorer la qualité de l'air, d'autres moyens de transport, tels les transports en commun et la bicyclette

February , 2002

- **La promotion de l'économie des ressources et de l'énergie**
 - Soutien à l'économie de l'eau
 - Utilisation plus efficace de l'énergie par la Municipalité régionale de York dans ses opérations
 - Recherche de sources d'énergie de rechange et soutien des initiatives dans ce domaine
 - Encouragement à la pratique des trois R : Réduire, Réutiliser et Recycler
 - Anticipation et réponse au changement climatique

- **La promotion d'une fierté envers notre patrimoine et notre culture**
 - Mise en valeur des villages et des centres urbains historiques
 - Appréciation de nos sites culturels uniques
 - Stimulation et soutien de l'art et de la culture
 - Encouragement à la conservation des monuments historiques, des maisons classées et des lieux ayant une importance historique
 - Protection de nos communautés confessionnelles et culturelles en évolution

- **La préservation de notre base agricole**
 - Reconnaissance du rôle de l'industrie et du paysage agricole sur notre patrimoine et sur notre économie
 - Protection des terres agricoles de première qualité, y compris des sources d'approvisionnement alimentaire locales comme Holland Marsh
 - Protection des zones agricoles contre des usages inappropriés ou potentiellement dangereux

Une économie dynamique

En 2026, la région de York sera réputée pour sa technologie de pointe, ses entreprises innovatrices, son infrastructure propice aux entreprises et sa main-d'œuvre hautement qualifiée.

Afin d'atteindre cet objectif, la Municipalité régionale de York, travaillant de concert avec les municipalités locales et avec ses autres partenaires, mettra l'accent sur les lignes d'action suivantes :

➤ **L'accueil et le soutien des entreprises**

- Appui à la création d'entreprises, à leur lancement, à leur expansion et à leur diversification
- Encouragement à la revitalisation de zones commerciales établies
- Partenariat avec les municipalités locales et les communautés voisines du Grand Toronto dans le but de promouvoir le développement économique
- Promotion des attraits touristiques de la région, notamment ses forêts, ses villages historiques, ses parcs, ainsi que ses activités artistiques et culturelles
- Promotion du réseautage des entreprises régionales et locales et des entreprises et organisations œuvrant dans d'autres secteurs d'activité importants (tels que la santé, l'éducation et l'administration)
- Sensibilisation accrue des entreprises aux services qu'offre la Municipalité régionale
- Amélioration du transport afin de faciliter le déplacement des personnes et des biens dans la région
- Édification d'une prise de conscience plus globale des attraits qu'offre notre région comme lieu où il fait bon vivre, travailler, avoir des loisirs et apprendre

➤ **Encouragement à la formation continue**

February , 2002

- Encouragement au développement de possibilités d'apprentissage pour les gens de tous âges et à la mise en place d'une gamme variée d'options d'apprentissage pour la population.
- Encouragement à l'expansion des possibilités d'apprentissage au niveau postsecondaire pour la population
Identification des besoins en main-d'œuvre et en éducation, par une collaboration avec des partenaires clés des milieux de l'éducation et des affaires
- Développement de plus de programmes de sensibilisation du public comme le programme « De l'eau pour demain » (*Water for Tomorrow*)

➤ **Le soutien à l'innovation**

- Promotion d'une infrastructure favorable aux nouvelles technologies
- Incitation à la création d'emplois dans des zones d'emploi désignées grâce à l'expansion spécifiquement ciblée de services comme le transport en commun
- Promotion de l'accès à la technologie dans des lieux communautaires tels que les bibliothèques, les hôpitaux et les écoles

Des réponses aux besoins de la population

En 2026, les services à la personne de la Municipalité régionale de York contribueront au bien-être d'une communauté accueillante, sécuritaire et salubre; ils joueront un rôle important dans le maintien d'une très grande qualité de vie. Les acteurs de nombreux et divers secteurs travailleront ensemble à la planification ; ces secteurs seront notamment ceux de la police, des écoles, des entreprises, des fournisseurs de logements sociaux, des hôpitaux, des services sociaux, des services de santé publique, des services de loisirs ainsi que des organisations à but non lucratif, bénévoles et commerciales.

Afin d'atteindre cet objectif, la Municipalité régionale de York, travaillant de concert avec les municipalités locales et avec ses autres partenaires, mettra l'accent sur les lignes d'action suivantes :

- **La réponse aux besoins fondamentaux des personnes**
 - Mesures garantissant l'hébergement
 - Facilitation de l'accès au marché du travail
 - Mesures permettant de manger sainement et suffisamment
 - Mesures permettant l'accès à des services d'aide au développement de la petite enfance
 - Information de la population sur les services qui lui sont offerts
 - Mesures garantissant la mobilité grâce à des moyens de transport accessibles et abordables

- **La sécurité et la solidarité des communautés**
 - Prestation de service de police de haute qualité
 - Sécurité pour les groupes vulnérables ayant des besoins particuliers

February , 2002

- Établissement de liens solides entre la police et les communautés
- Continuité dans le maintien et la prestation de services d'urgence bien coordonnés et d'excellente qualité
- **La promotion du bien-être**
- Réponses aux besoins des gens en matière de soins de santé, à toutes les étapes de la vie
- Encouragement à des habitudes de vie saines grâce à l'information, l'éducation et la prévention
- Promotion du bien-être sur le plan de la vie sociale et d'un point de vue psychologique
- **L'amélioration de nos ressources humaines et de nos partenariats**
- Mesures pour attirer des professionnels de la santé, de l'éducation et des services sociaux
- Recrutement et formation de bénévoles pour améliorer la prestation des services
- Partenariat avec les organismes communautaires afin d'offrir des services en plus grand nombre et de meilleure qualité
- Partenariat avec les secteurs public et privé pour la prestation des services
- Habilitation de la communauté à partager des responsabilités

Un choix de logements diversifiés pour notre population

En 2026, les résidents et les résidentes de la région de York auront accès à une gamme de logements sécuritaires, à des prix abordables et correspondant à leurs besoins variés et changeants.

Afin d'atteindre cet objectif, la Municipalité régionale de York, travaillant de concert avec les municipalités locales et avec ses autres partenaires, mettra l'accent sur les lignes d'action suivantes :

- **La disponibilité et la variété dans l'offre de logements**
 - Encouragement à la construction d'une grande variété de logements pour accroître les options offertes aux résidents et résidentes
 - Promotion de la production de logements à des prix abordables pour la location ou l'achat par les résidents et résidentes
 - Réponse à la demande de logements spécialisés, tels ceux pour les personnes ayant un handicap physique et les personnes âgées vivant seules

- **La planification de rapports plus étroits entre les lieux de résidence, de travail, de loisirs et d'apprentissage**
 - Réalisation de rapports plus étroits entre les lieux de résidence, de travail, de loisirs et d'apprentissage
 - Équilibre entre les besoins des travailleurs et des travailleuses et les options de logements
 - Accroissement des services publics et privés à proximité des lieux de résidence

- **La création de communautés bien conçues où il fait bon vivre**
 - Incitation à un urbanisme de qualité mettant l'accent sur les besoins de la population
 - Amélioration de l'aménagement des rues de quartier

February , 2002

- Encouragement au développement de communautés plus concentrées permettant aux gens d'avoir accès à pied aux services disponibles
- Encouragement à l'intégration de la nature dans les lotissements
- Encouragement et mise en œuvre de moyens de contrôle de la conception architecturale dans les nouveaux lotissements

➤ **La réponse aux questions fondamentales en matière de logement**

- Mesures de résolution du problème des sans-abri et élaboration de programmes de prévention
- Développement de politiques et de programmes destinés à résoudre divers besoins, comme la nécessité d'offrir des logements aux personnes vulnérables et des possibilités d'achat de logements à des prix raisonnables
- Encouragement aux partenariats productifs avec le secteur privé et les organisations à but non lucratif, ainsi qu'avec d'autres paliers de gouvernement pour la construction de communautés où cohabitent des gens aux revenus divers
- Pressions auprès des instances supérieures afin d'obtenir plus de financement pour le logement

Une croissance gérée et équilibrée

En 2026, la région de York se sera développée à un rythme propice au bien-être de ses communautés, favorisant la prospérité économique, la conservation de l'environnement naturel et des services à la personne efficaces.

Afin d'atteindre cet objectif, la Municipalité régionale de York, travaillant de concert avec les municipalités locales et avec ses autres partenaires, mettra l'accent sur les lignes d'action suivantes :

- **L'adoption d'une approche stratégique de gestion de la croissance**
 - Harmonisation de l'aménagement des zones où l'emploi croît et de celles où la population augmente
 - Utilisation efficace du territoire, de l'infrastructure et des services dans les zones urbaines
 - Coordination du calendrier du développement des infrastructures et des services (tels que les écoles, les installations communautaires, l'ensemble des services et le réseau routier) avec le développement de nouvelles zones de croissance
- **L'équilibre de la croissance et de l'environnement**
 - Rôle de chef de file en matière de protection de la nature et de stratégies pour la sauvegarde de l'environnement
- **Le financement de la croissance**
 - Planification d'un financement adéquat en vue des besoins à venir
 - Accent mis sur les plans de financement à long terme du capital
 - Coordination des efforts avec les municipalités locales
 - Partenariat avec les paliers provincial et fédéral, ainsi qu'avec le secteur privé en vue de mettre sur pied de nouvelles options de financement
- **La planification des services à la personne**

February , 2002

- Anticipation et réponse à la demande de services à la personne dans un contexte de croissance et de changement de la population
- Appui à la programmation et à la planification de services recoupant plusieurs secteurs par l'intermédiaire de groupes tels que la *Human Services Planning Coalition*

Une infrastructure adaptée à l'expansion de la région

En 2026, la région de York sera dotée de systèmes de transport, de gestion des déchets et d'adduction d'eau à la fois efficaces, économiques et écologiques.

Afin d'atteindre cet objectif, la Municipalité régionale de York, travaillant de concert avec les municipalités locales et avec ses autres partenaires, mettra l'accent sur les lignes d'action suivantes :

- **Le développement d'un réseau de transports intégré**
 - Exploration et mise en place de mesures innovatrices et de nouveautés technologiques destinées à réduire la congestion
 - Aménagement du réseau routier pour l'harmoniser avec l'infrastructure provinciale et interrégionale
 - Aménagement du réseau routier en tenant compte du développement
 - Promotion de moyens de transport différents, tels la marche et le cyclisme
 - Promotion de la sécurité sur les routes par des services de police efficaces, l'éducation du public et la conception d'un réseau routier plus sécuritaire

- **L'accessibilité des transports en commun**
 - Poursuite de l'amélioration des services et de l'infrastructure conduisant à l'intégration réussie du réseau des transports en commun
 - Amélioration du service de transports en commun spécialisé
 - Développement d'une gamme variée de transports en commun
 - Promotion des transports en commun comme solution de substitution pratique et judicieuse à la voiture particulière
 - Planification de services de transports en commun de haute qualité dans les zones d'emploi de la région
 - Étude des technologies sur les combustibles, dans le but de réduire les émissions nocives

February , 2002

- **La gestion et la réduction des déchets**
 - Encouragement à réduire l'acheminement des déchets vers les sites d'enfouissement, notamment grâce au recyclage
 - Amélioration des programmes de sensibilisation du public au recyclage
 - Recherche de nouvelles technologies pour réduire et traiter les déchets
 - Adoption d'un rôle de chef de file en matière de réduction des déchets

- **La protection des ressources en eau pour l'avenir**
 - Garantie d'un approvisionnement en eau à long terme
 - Approvisionnement fiable et sûr en eau potable pour les réseaux de distribution et les installations des municipalités locales
 - Méthodes d'épuration des eaux usées fiables et à un coût raisonnable
 - Construction de nouveaux systèmes de distribution en prévision de l'accroissement de la demande
 - Modernisation des réseaux d'alimentation et de traitement des eaux de façon à intégrer des méthodes écologiques

Des communautés qui s'impliquent et une Municipalité régionale apte à réagir

En 2026, la Municipalité régionale sera réputée pour l'engagement de ses citoyens et citoyennes, et aura établi des normes élevées en matière de transparence dans l'élaboration des règlements et la prise de décision. Elle sera reconnue pour l'efficacité de ses communications, sa création de partenariats solides, son attitude responsable et la qualité supérieure de ses services.

Afin d'atteindre cet objectif, la Municipalité régionale de York, travaillant de concert avec les municipalités locales et avec ses autres partenaires, mettra l'accent sur les lignes d'action suivantes :

- **La réponse de manière proactive aux besoins de la population**
 - Établissement de normes élevées dans les prestations de service
 - Prestations de service à une population plurilingue
 - Réponses aux besoins en matière de services au bon moment, au bon endroit et à un coût approprié

- **La formation d'équipes de travail hautement performantes**
 - Recrutement et rétention d'un personnel efficace
 - Encouragement à la formation continue au sein de notre organisme

- **Les partenariats pour la prestation de service**
 - Concertation avec les partenaires des gouvernements fédéral et provincial
 - Amélioration des services par la coordination entre les municipalités locales et les municipalités voisines
 - Encouragement à l'établissement de relations efficaces avec les organismes communautaires
 - Engagement du secteur privé dans de nouvelles stratégies de prestation de service

- **Une région qui encourage l'implication de ses citoyens et citoyennes**
 - Implication des résidents et résidentes dans les prises de décisions ayant des répercussions sur leur vie
 - Amélioration de la communication et des échanges entre la population et la Municipalité régionale, notamment par le recours à la technologie de l'information
 - Recours à la consultation constructive des citoyens, des citoyennes et des associations de quartier pour l'élaboration de solutions efficaces
 - Sollicitation proactive à l'engagement des entreprises de la région

- **La responsabilité financière**
 - Étude des options de prestation de service et de leur financement
 - Prestation de service efficace et économique
 - Recherche de nouvelles sources de financement

- **La reddition des comptes**
 - Évaluation et communication des résultats par le biais de la publication de rapports
 - Consultation des citoyens et citoyennes pour connaître leurs opinions

La mise en œuvre de Vision 2026

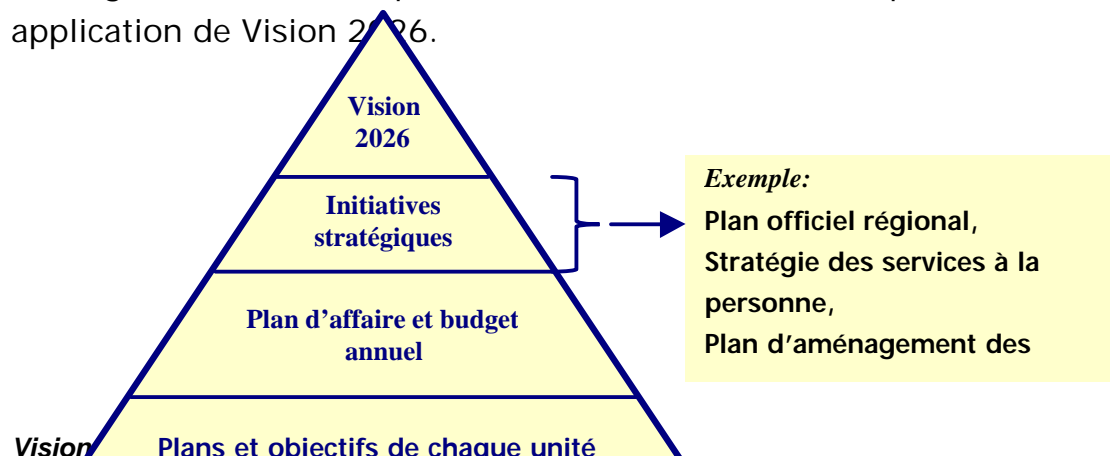
Les étapes de mise en œuvre et de suivi sont des éléments importants dans la réussite d'un plan d'action. Afin de pouvoir confirmer la réussite de *Vision 2026*, nous devons vérifier si nos objectifs sont atteints et s'ils sont toujours bien adaptés au fur et à mesure de nos progrès ou de l'évolution de la situation et des tendances.

Vision 2026 est un élément clé de la planification stratégique et des plans d'ensemble de la Municipalité régionale de York. *Vision 2026* dresse le portrait d'avenir d'ensemble et trace les grandes lignes à suivre pour le conseil régional et pour les employés de la Municipalité régionale. Ce plan d'action continuera à servir de cadre général à la Municipalité régionale et à ses unités administratives pour l'élaboration de plans plus détaillés.

De nombreuses réussites de la Municipalité régionale de York sont le fruit de *Vision 2021*. Au nombre de ces réussites, citons notamment le Plan régional officiel, la Stratégie à long terme de distribution des eaux et des égouts, la Stratégie des services à la personne, les réalisations du Groupe de travail sur l'aide aux sans-abri et la création d'une commission régionale des transports en commun. *Vision 2026* ouvre la voie aux initiatives stratégiques à venir.

La réussite des objectifs et des lignes d'action que se propose d'atteindre *Vision 2026* sera évaluée d'après l'élaboration du plan d'ensemble et du budget de la Municipalité régionale. Ce programme propose des mesures détaillées applicables au niveau des unités administratives et il évoluera afin de refléter les mesures plus globales dictées par *Vision 2026*.

Le diagramme suivant représente les échelons hiérarchiques de la mise en application de *Vision 2026*.



Communication des progrès accomplis.

À l'avenir, les rapports sur Vision 2026 constitueront une occasion de coordination des autres efforts de mesure des résultats de la Municipalité. Le regroupement et la communication des données sur les indicateurs du progrès de Vision 2026 énumérés ci-dessous se feront par le truchement des mesures de résultats déjà en place dans la Municipalité régionale. La communication annuelle au public des progrès réalisés dans la direction des objectifs de Vision 2026 constituera sa réussite ultime.

✦ Des communautés de qualité pour une population diversifiée

Attraction et rétention des résidents et des résidentes dans la région de York

Accessibilité et qualité des options de transport

✦ La mise en valeur de notre environnement, de notre patrimoine et de notre culture

Protection et mise en valeur des espaces verts

Qualité et volume de l'eau

Arts, patrimoine et événements culturels dans la région de York

Gestion des ressources agricoles à long terme

✦ Une économie dynamique

Occasions de création d'emplois et d'implantation d'entreprises

Occasions d'apprentissage et de développement personnel à tout âge

✦ Des services à la personne adaptés

Bien-être physique et psychologique

Efficacité et accessibilité des programmes répondant aux besoins humains

Sentiment de sécurité personnelle et taux de criminalité

❖ **Un choix de logements diversifiés pour notre population**

Diversité, prix abordables et disponibilité du logement

❖ **Une croissance gérée et équilibrée**

Coordination du financement et développement des infrastructures en fonction de la croissance

❖ **Une infrastructure adaptée à l'expansion de la région**

Systèmes de transport efficaces et rentables

Taux de réduction et de réacheminement des déchets

❖ **Des communautés qui s'impliquent et une Municipalité régionale apte à réagir**

Participation des citoyens, des citoyennes et des communautés de la région de York aux prises de décision

Satisfaction des citoyens et citoyennes pour leur administration régionale

\\Ykr-fs1\Planning\PL_LRSP\Policy\P07 - Planning Committee\02062002 P&ED
Comm\02062002 Final Draft Vision Text Only Attachment No 1.doc